

Si vous décidez de voter par correspondance :

Placez le bulletin de vote choisi (plié en quatre) dans la petite enveloppe de couleur non gommée. Fermez bien cette enveloppe pour éviter que le bulletin en sorte (ni colle ni scotch)

ATTENTION : AUCUNE MARQUE NE DOIT ETRE FAITE SUR LE BULLETIN DE VOTE SOUS PEINE DE NULLITE. Ne marquez pas, ne soulignez pas, ne rayez pas, n'entourez pas...Rien rien rien...

Introduisez la petite enveloppe non gommée dans l'enveloppe blanche dite d'identification après avoir rempli la face avant de celle-ci. Nom (Pour les femmes mariées indiquer le nom de jeune fille) prénom et nom d'épouse si nécessaire. Date et lieu de naissance et numéro d'immatriculation si vous le connaissez. Fermez cette enveloppe (celle-ci est gommée).

ATTENTION : N'OUBLIEZ PAS DE SIGNER EN BAS A DROITE

Placer l'enveloppe d'identification dans l'enveloppe préparée à l'adresse du consulat et poster cette enveloppe.

ATTENTION : CETTE ENVELOPPE DOIT ETRE TIMBREE...et parvenir au consulat avant le 5 juin 2009, 18heures.

Bon vote !